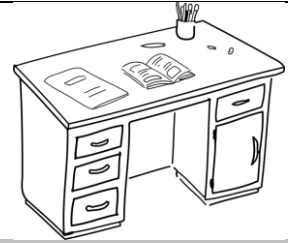


Réunion de



Citoyenneté Active Lorraine Lundi 20 novembre 2017

Ont pu se libérer pour participer au Bureau de ce 20 novembre :

Gérard TOUSSAINT + Chantal JARROUSSE + Denise BONTEMS + Jean-Claude De Guis + Serge JULIEN + François HANOT + Wilfrid ROUX-MARCHAND + Jean-Claude VALENCE.

Objet : Préparation du CA du lundi 4 décembre 2017

Petit tour des actions récentes :

- Contrexéville – Semaine citoyenneté. Quelque peu déçus. Public difficile, peu préparé, encadrement trop distant.
Intervention sur la Résistance de Fernand peut-être trop longue. Peu de questions, peu de réactions.
Après-midi, intervention tout aussi difficile, les élèves, sans assistance de l'équipe pédagogique, ont beaucoup discuté ... entre eux.
A travailler :
 - avec les cadres des EPLE, l'encadrement des enseignants qui doit être effectif et plus marqué.
 - avec Fernand, raccourcir le propos, monter des cartes de situation et préparer ce genre d'intervention par ces petits fascicules tels que ceux projetés et dont la réalisation devient nécessaire.
- Mission locale du Plateau de Haye. Citoyenneté et média - Grande satisfaction de Michel BRUNNER et d'André QUINTUS. Un intérêt manifeste des jeunes adultes présents. Groupe de discussions à poursuivre. Les stagiaires attendent avec impatience la 2^{ème} journée prévue en décembre.
- Conseils Municipaux d'Enfants - Chantal a insisté pour une préparation plus claire et une définition précise et complète des demandes. Pour l'instant, les attentes sont plutôt floues.

Nous en concluons que :

- Une prise de contact préalable à toute action est nécessaire.
- Le référent désigné ou retenu doit absolument prendre contact avec les demandeurs pour définir les attentes, les conditions de réalisation, les aides humaines et matérielles sur lesquelles nous pouvons compter de la part de la structure où se déroulera l'action.
- Il nous faut faire un document qui pose ce que nous pouvons proposer et les conditions nécessaires à réunir pour le fonctionnement de la journée (cf . cahier des charges)
- En réponse à notre trésorier : tout ne peut pas relever de « l'analytique » mais il nous faut être plus précis sur les frais à engager pour la conduite de l'action.

A propos de fiches-actions :

- Chantal propose de reprendre les fiches-actions pour prendre en compte ou définir les contraintes.
- Serge : les fiches-actions mériteraient de porter une date de mise à jour pour faciliter ce qui doit être actualisé – ou pas – sur le site qui est donc la mémoire de ce que nous faisons. Et définir plus précisément les demandeurs.

- Wilfrid souhaite qu'on sensibilise le CA afin de réunir le maximum de personnes pour prendre en charge les actions et éviter que ce soit toujours les mêmes.
- Chantal rappelle qu'elle fait actuellement le collectage des « compétences ». Elle a contacté 40 membres de CAL mais peur de réponses en retour précisant les domaines d'interventions possibles. Elle soulève aussi que certains se déclarent pour participer à telle ou telle action ... mais n'y donnent pas suite le jour « J ». Ce qui conduit Gérard à rappeler les trois « catégories » de membres entre actifs ... et « experts »... d'où l'importance en préparant une action de voir qui on peut solliciter. Et le travail de Chantal permettra d'y voir plus clair, pour peu que les uns et les autres lui répondent. A relancer au CA.

Les actions et journées à venir :

- Journée du samedi 2 décembre « Alimentation et Citoyenneté » à Royameix.
Journée importante mais peu de monde inscrit pour l'instant (28 inscrits). Journée de travail entre nous mais aussi ouverte à tous nos partenaires. François est chargé de faire une relance par CIT-ACT-INFO aux partenaires + sympathisants + membres de CAL. Réponse : ça sera fait le soir-même.
- Gérard rappelle l'importance d'arriver à la rédaction de livret qui reprendront le contenu des actions que nous avons conduites et qui serviront en même temps d'archives (cf. handicaps - migrations - média – alimentation ...).
- Gérard rappelle les attentes du CD54 à notre égard (entre autres) à propos de « Jeunes migrants isolés ». Quelles réponses apporter ? Cal peut informer, aider aux échanges mais n'a pas compétence pour prendre en charge (ni la possibilité humaine et matérielle).

Le 14 décembre au Cd54, réunion de tous ceux et celles qui peuvent faire quelque chose. Nous sommes sollicités pour assurer la présidence de trois groupes de travail qui seront mis en place de 17 h à 22h :

- jeunes mineurs et prise en charge
- Jeunes majeurs suivis par la CD
- Les autres majeurs ou mineurs

Les intervenants seront invités à 15h pour un cadrage de cette soirée.

Gérard TOUSSAINT - Jean-Claude VALENCE et Claude SCHARFF (qui reste à être contacté) sont les « présidents » pressentis.

Chantal propose l'aide de Jean François (sous réserve de son accord) sur l'aspect linguistique.

Jean Claude VALENCE regardera ce qui est déjà en place sur l'enfance spécialisé.

Au CA :

- Participation de deux nouveaux adhérents potentiels :
 - Hervé Marchal prof de sociologie.
 - Franck Nathan - 1er violon de l'opéra de Nancy.
- Le principe d'un diaporama reprenant l'ordre du jour est retenu. L'ordre du jour sera réprécisé et complété par Gérard à l'intention de François
- Nous serons attentifs tous à des échanges brefs et à laisser davantage de place à la dernière partie sur les expressions des membres.

Pour conclure,

- Gérard fait rapidement allusion d'une journée « Culture », voire de deux journées qui feront l'objet d'une information plus précise par la suite.
- François relaie la demande d'Yvette qui sollicite un partenariat, voire une filiation, entre Citoyenneté Active Lorraine et Citoyenneté Guadeloupe-Lorraine. La chose sera actée au CA.
Accord est donné pour l'instant de citer dans les documents de recherche de subventions la présence des deux associations qui défendent des mêmes valeurs de citoyenneté et de solidarité.
Accord aussi pour proposer aux membres du CA le livre-témoignage dont les droits d'auteurs seront versés à l'aide à la reprise de la scolarité des élèves saint-martinois (Cf. cyclones IRMA et MARIA).

Pour le Président, le secrétaire de séance : François HANOT